

Réunion du Bureau du CFCOT

1^{er} octobre 2018 – 9h

56 rue, Boissonade - 75014 Paris

Présents : P. Adam, P. Bizot, P. Boisrenoult, D. Chauveaux, F. Cueff, C. Garreau de Loubresse, P. Jouffroy, P. Journeau, F. Loubignac, P. Mansat, AC. Masquelet, P. Métais, A. Poichotte, S. Rigal, M. Rongièrès, J. Tabutin, H. Thomazeau, P. Thoreux.

Excusés : J. Brilhault, C. Bronfen, YP. Charles, G. Curvales, B. De Billy, F. Fitoussi, MO. Gauci, G. Herzberg, JF. Kempf, P. Liverneaux, G. Marcillaud, H. Migaud, N. Passuti, JL. Rouvillain, R. Vialle, JP. Vigroux.

Absents : O. Gilles, C. Hulet, E. Masméjean, S. Terver.

Table des matières

1. Courriers reçus et envoyés (P. Journeau):	1
2. Validation du dernier CR (P. Journeau):.....	2
3. Point d'étape R3C (H. Thomazeau):	2
4. Avancement des "FST " (M. Rongièrès, S. Rigal, P. Thoreux):.....	3
5. Plateforme niveau 2 (MO. Gauci, N. Reina, A. Poichotte):	3
6. Simulation : stratégie vis à vis des industriels (H. Thomazeau, P. Adam).....	4
7. Saisie des actes PND (P. Boisrenoult, A. Poichotte).....	4
8. Annuaire des centres privés agréés (P. Métais, P. Jouffroy).....	4
9. Résultats Examen du Collège et modalités de choix des lauréats (C. Garreau de Loubresse)	5
10. Coordination Parisienne DES-DESC (P. Bizot):	5
11. Date de l'AG de novembre (H. Thomazeau):	5
12. Choix des dates des bureaux de 2019 (H. Thomazeau, P. Journeau):	5
13. Questions diverses:	5

1. Courriers reçus et envoyés (P. Journeau)

- P. Liverneaux qui avait envoyé un courrier de démission il y a quelques semaines est revenu sur sa décision, et en a informé le bureau par écrit.
- Sybille Facca devient la correspondante task force main, M. Rongièrès restant le directeur du module main, avec la charge d'orchestrer la mise en place de la FST main. P. Liverneaux reste par ailleurs le correspondant de la SFCM
- La CNCEM (Coordination Nationale des Collèges des Enseignants de Médecine) a demandé à avoir des correspondants pour les différentes commissions qu'elle a mises en place. En raison d'un calendrier serré, ces responsables ont été désignés avant le présent bureau. Simulation: P Adam et H. Thomazeau; e-learning et plateforme SIDES-NG: A .Poichotte; e-carnet: P. Boisrenoult; évaluation des compétences et des agréments: F. Loubignac; référentiel 2^{ème} cycle: P. Mansat; référentiel 3e cycle: N. Reina; démographie: H Thomazeau.
- Un courrier de F. Gouin nous informe qu'en raison de sa mutation, il ne pourra plus assurer le rôle de coordonnateur local pour Nantes et régional pour les Pays de Loire, ni de référent national pour la coordination de l'examen QCM-admission du DESC. C. Garreau prend en charge la tâche d'organisation de l'examen du DESC. F Gouin souhaite toutefois poursuivre une activité du sein du bureau, et il est acté

par le bureau qu'il y reste comme "membre ès qualité". Il sera en charge de la banque de QCM et organisera, avec C Garreau, l'extraction et la correction des QCM à partir des topos mis en ligne sur la PND.

- Gilles Marcillaud annonce sa cessation d'activité professionnelle et à ce titre, il souhaite mettre fin à sa fonction de trésorier. Celle-ci sera effective après l'AG de novembre où il sera présent: Le remplacement sera ensuite assuré par F. Cueff, dont le changement sera annoncé et effectif lors de l'AG.
- Changements de coordonnateurs locaux et régionaux :
 - o Nantes : J. Delecrin remplace F. Gouin comme local de l'UFR Nantes et régional pour les 2 UFR Nantes et Angers
 - o Lyon : Changement probable du coordonnateur régional en remplacement de G. Herzberg (en attente d'informations complémentaires de leur commission régionale)

2. Validation du dernier CR (P. Journeau)

Aucun commentaire n'est formulé, et le CR du bureau de juin est validé à l'unanimité.

3. Point d'étape R3C (H. Thomazeau)

- La première année de la réforme arrive à sa fin au 31 octobre. On assiste à la disparition progressive des DESC au profit des nouveaux DES. La deuxième promotion des DES-R3C prendra ses fonctions le 5 novembre prochain. Il y aura ensuite à la rentrée 2019 autant d'internes DES que de DESC puis la proportion s'inversera jusqu'à disparition des internes DESC en 2024.
 - Les "5 chantiers" de l'année universitaire 2018-2019 sont: le e. carnet, la poursuite de la mise en ligne des cours sur la plateforme pour la phase d'approfondissement, les sessions de simulation, les agréments des services et des centres, et la docimologie.
 - Présentation de l'enquête réalisée par le CJO à l'occasion des journées du CNU de juin 2018, avec des résultats très inégaux concernant la satisfaction et la consultation de la PND....
 - La principale critique réside dans l'absence de finalisation, dont certains outils (saisies des actes par exemple) ne sont pas encore effectifs (seulement 1 interne sur 10 saisit ses actes en ligne).
 - La qualité des cours est jugée bonne, tant sur le fond que sur la forme, mais parfois un peu lourd ou de niveau trop élevé.
 - La consultation des cours se fait de façon très variable (staff, domicile, repos de garde...), avec une moyenne de consultation des topos qui est de 30/250.
 - Il existe une disparité flagrante de la mise en place de la R3C au sein des différentes régions, que ce soit pour la simulation, les évaluations, et l'utilisation des outils à disposition (PND, films anatomiques...).
 - MO Gauci étant en mobilité, Nicolas Reina prend son relai comme "responsable pédagogique de la plateforme" vis à vis de la CNCCEM, A Poichotte restant le "responsable informatique". Ils sont donc les 2 correspondants du Collège pour la CNCCEM. Ils ont par conséquent en charge la relance de la Task-Force PND pour compléter les topos de niveaux socle et démarrer ceux de niveau approfondissement et consolidation. Un calendrier de conférences téléphoniques sera proposé à partir de Novembre et les orateurs contactés avec l'aide du secrétariat.
- MO Gauci qui termine son mandat CJO en décembre souhaite continuer son implication au CFCOT, es qualité, et aura en charge d'aider P Adam et H Thomazeau pour la simulation. Il est missionné pour rapporter les informations dont il pourra avoir connaissance lors de son séjour aux USA.
- Le Président rappelle aux coordonnateurs présents l'importance de la rédaction commune avec l'interne de son "contrat de formation" dont la maquette (encore imprécise) leur a été communiquée par mails dans l'été. Ce contrat est révisable tous les 6 mois et doit être envoyé à la faculté pour chaque interne de phase socle (en annexe du CR) à la fin de chaque semestre.

4. Avancement des "FST " (M. Rongières, S. Rigal, P. Thoreux)

Elles seront effectives en novembre 2019, date à laquelle étudiant et coordonnateur pourront les inscrire dans leur contrat de formation:

- FST main : le pilotage en est tripartite, main (SFCM), ortho et plastique (Collèges), avec une mise en place locale UFR par UFR, pour chacune des parties.

A la demande du Ministère, est mis en place un comité pédagogique national, dont la coordination est assurée par M. Rongières, et comprenant des représentants de chacun des 4 collèges (ortho, plastique, CJO et Collège des enseignants en chirurgie de la main).

Ce comité a pour mission la rédaction d'un règlement intérieur qui sera diffusé ensuite aux 4 collèges. Il doit ensuite établir 1) la maquette de la FST et son articulation avec le "droit au titre" et le DU de microchirurgie, 2) le contenu théorique et pratique de la FST 3) la docimologie finale.

- FST chirurgie de guerre et de catastrophe : Les interlocuteurs sont multiples, puisque toutes les spécialités chirurgicales nécessitent d'être représentées. Cela entraîne une difficulté pour la désignation des pilotes. Deux interlocuteurs nationaux (C. Arvieux et P. Balandraud) ont été désignés. La difficulté est d'évaluer le nombre d'internes à inscrire annuellement. Dans la mesure où une FST est en théorie exclusive, cela pose un problème pour les chirurgiens militaires, qui doivent de fait en être titulaire, et les exclut également de fait d'une autre FST. Il y a donc une demande en cours pour faire lever l'exclusivité de cette FST pour les chirurgiens militaires, voire pour les internes civils souhaitant cumuler cette FST à une autre. 30 à 40 internes en incluant les internes militaires (5 à 10) semblent être les besoins annuels. Le véritable problème reste les terrains de stages validant pour cette FST, et qui sont peu nombreux. Une organisation avec un semestre 3 mois/ 3 mois est une piste pour multiplier l'accès aux terrains de stage. Le principal chantier est la mise en place des pilotes locaux. La durée souhaitée de formation est de 2 ans, incluant deux semestres validant pour la FST, et 5 modules présentiels organisés nationalement. Il est toutefois fait remarquer que la durée légale, par décret, d'une FST est de 1 an.

- FST sport : C'est la première fois que les chirurgiens vont y avoir accès, car auparavant, existait le DES de médecine du sport, non ouvert aux chirurgiens. Dans les DES type MPR ou rhumato, la FST viendra en sus, alors que pour les DES chirurgicaux, les semestres de FST s'intégreront dans les semestres totaux. Devront être organisés des stages validants dans un endroit où coexistent un service d'orthopédie et un service de physiologie du sport.

Les besoins sont 1 interne par an et par région. Ils seront en surnombre dans le service de la spécialité complémentaire. Cela va obliger les ARS à débloquer des postes afin de faire face à ce surnombre : en effet, un interne chirurgien pourra être utile et assurer une véritable fonction lors de son activité dans un service de médecine du sport, mais l'inverse est impossible. Un interne de rhumato ou de MPR ne pourra assurer un rôle d'interne de chirurgie lors de son semestre en chirurgie du sport.

5. Plateforme niveau 2 (MO. Gauci, N. Reina, A. Poichotte)

- Actuellement pour la phase socle, 207 présentations sonorisées sont en ligne ainsi que les deux films anatomiques des voies d'abord. La possibilité de saisir en ligne les actes existe, mais elle est peu utilisée.

- Un onglet « généralités » a été ajouté, car certains topos ne peuvent être inclus dans le « fondamental »

- Il y a 3535 topos en lignes pour les 44 spécialités, et l'orthopédie en représente 5,8% avec le plus fort taux de production. Tous les acteurs de la PND doivent en être remerciés.

- Une tentative de sondage étendu à toutes les spécialités a été effectuée par la CNCM : 36000 questionnaires ont été envoyés, et il y a eu seulement 2% de réponses : Le principal problème noté reste l'accessibilité, car seulement 50% de connexion possible, ce qui est notoirement insuffisant.

- 30% des internes n'ont jamais consulté de topo.

- Il existe une forte demande pour un support pdf concernant la partie audio. Cela pourrait être aisément résolu en inscrivant le texte lu dans l'espace « note » du ppt. Ainsi le texte écrit pourrait être extrait et être fourni en annexe du ppt.

- Concernant la saisie des actes, 60% des internes ne le font pas.

- Demande forte pour accéder aux cours des autres spécialités. Il est probable que cela soit acté par les différents collèges, mais que les possibilités de la PND ne le permettent pas actuellement.

- Une discussion est en cours pour changer le logiciel de la PND, et A. Poichotte a tenté sans aucun succès d'obtenir des infos à ce sujet. Actuellement Theia a le marché, mais il est possible que cela puisse changer. (Depuis la tenue du bureau, communiqué de la CNCCEM informant les Collèges et les Coordonnateurs de la mise en route de la Plateforme SIDES-NG au 1er Novembre 2018).
- Les QCM avec les réponses qui sont sur les ppt pourraient être extraits pour alimenter la banque de données en vue de l'examen DES : ce projet est indispensable et est à finaliser par C. Garreau et F. Gouin et ceux qui souhaiteraient les aider notamment pour la correction des QCM et QCS.
- Pour la phase 2, il y a la création d'un nouveau canevas de diapositive, qui va être mis en ligne sur le site du Collège, afin que les nouveaux topos puissent être dans ce nouveau format. Il est notamment demandé d'adjoindre le texte qui est dit en audio, sous forme écrite dans la zone note de la diapo, et cela peut être extrait directement pour être exporté en pdf. Cela répond à l'une des demandes des internes. Ce nouveau modèle doit également être utilisé pour les topos de phase 1 restant à faire.
- Relance de la task force dès novembre pour alimenter les topos de phase 2 selon les différents modules, piloté par le triumvirat N.Reina, A. Poichotte et P. Journeau.

6. Simulation : stratégie vis à vis des industriels (H. Thomazeau, P. Adam)

- Ph. Adam a en charge l'organisation de la simulation et la finalisation de son programme, aidé maintenant par H. Thomazeau (qui a quitté la task-force PND au profit de N. Reina), et MO. Gauci (qui a quitté la présidence du CJO puisqu'il est actuellement en mobilité).
- Une injonction de la conférence des Doyens a rappelé l'obligation de respecter la "charte éthique et déontologique" édictée en novembre 2017 par la Conférence des Doyens. Cette charte est contraignante, fixant les règles de transparence des liens d'intérêt des enseignants et encadrant les relations avec les industriels.
- Des autorisations de relation avec les industriels sont toutefois possibles (Fondations, expertise exclusive de l'industrie) et seront examinées UFR par UFR par des commissions de déontologie (1 par faculté), dont les membres sont élus (enseignants, étudiants, CNOM, représentant des patients...).
- Le Collège propose une organisation centralisée de l'enseignement par simulation, en créant un guichet unique pour les industriels, de façon à établir une programmation nationale, inter-régionale et régionale, tout en se faisant le relai éthique et déontologique pour se mettre en conformité. Ce projet sera proposé à la commission Simulation de la CNCCEM avec celui d'un Comité Ethique National déchargeant les UFR des cette mission et uniformisant ainsi les pratiques sur tout le territoire.
- Le bureau valide les démarches à entreprendre vis-à-vis de l'idée précédente.
- Ph Adam présente le programme simulation phase 2 et 3. Il est prévu qu'il envoie son programme aux membres du bureau de manière à ce qu'il puisse être prêt et ainsi être diffusé lors de l'AG de novembre prochain.
- Se pose le problème de l'assurance en responsabilité civile des internes qui peuvent être amenés à se déplacer pour suivre un enseignement.

7. Saisie des actes PND (P. Boisrenoult, A. Poichotte)

- Dans l'état actuel des choses, ce point est impossible. H. Thomazeau a un RV avec L. Mouthon très prochainement pour évoquer ce point. Les internes conservent pour l'instant un recueil manuscrit.
- A revoir en fonction des progrès logistiques.(SIDES-NG à venir).

8. Annuaire des centres privés agréés (P. Métais, P. Jouffroy)

- Cette commission a eu beaucoup de difficulté à obtenir les réponses. Un questionnaire a été envoyé aux coordonnateurs, avec un taux de réponses de seulement 60%.
- Un autre questionnaire a été envoyé directement aux centres privés, et de la même façon, les réponses sont rares, et inégales. En effet, les projets des centres privés varient dans le temps, rendant difficile à la fois la cartographie ainsi que la mise à jour.
- Une très grande hétérogénéité selon les centres privés, existe sur le financement des postes d'internes : En effet, ces derniers peuvent être payés par l'ARS, par le CHU, par la clinique, ou par le chirurgien...
- Nouveau point d'étape au prochain bureau en décembre 2018.

9. Résultats Examen du Collège et modalités de choix des lauréats (C. Garreau de Loubresse)

- L'examen qui s'est déroulé en juin dernier était le premier qui se tenait avec les nouvelles modalités d'examen, et sur 50 inscrits, 34 ont été reçus sur dossier, avec une note supérieure ou égale à 20 sur 40. 11 ont passé l'examen oral, dont 5 ajournés.
- L'octroi des médailles a été basé sur l'âge (moins de 35 ans), et sur la meilleure note de dossier de candidature (CV). Cela devient ainsi la médaille du collège et 3 lauréats ont été nommés. Ils ont été avertis, et la remise des diplômes ainsi que la présentation des lauréats, se fera lors de l'AG de novembre.
- La proposition pour 2019, pour la désignation des lauréats, serait de candidater de façon volontaire au moment de l'inscription à l'examen pour les moins de 35 ans, et qui dans ce cas auraient à passer aussi l'examen oral de dossiers. On pourrait ainsi rétablir les trois médailles.

10. Coordination Parisienne DES-DESC (P. Bizot)

Il est souligné une grande difficulté d'accès à la PND pour la validation des internes, car les internes dépendent d'une faculté, et sont le plus souvent dans un service qui dépend d'une autre faculté, de sorte que les encadrants n'ont pas accès aux données de l'interne qu'ils ont sous leur responsabilité.

Création d'une commission locale IDF pour alléger la charge de travail du coordonnateur régional actuel et partager les tâches.

11. Date de l'AG de novembre (H. Thomazeau)

La date de l'AG est fixée au 13 novembre à 13h salle Passy.

12. Choix des dates des bureaux de 2019 (H. Thomazeau, P. Journeau)

Les prochaines dates des bureaux de 2019 sont fixées au : 21 janvier, 18 mars, 17 juin, 7 octobre, 16 décembre
Les journées du CNU seront les 27 et 28 juin 2019.

13. Questions diverses

Etat des lieux de la validation de la première promotion de la phase socle à faire lors du prochain bureau, avec les coordonnateurs régionaux.

**Prochaines réunion du CFCOT
10 décembre 2018 de 9h à 12h30**

Réunions 2019 : 21 janvier, 18 mars, 17 juin, 7 octobre, 16 décembre de 9h à 12h30